

Mardi 17 janvier 2023

## POLT : mobilisation générale !

Le 12 décembre dernier, des élus de tous partis et tous échelons - communes, métropoles, départements, régions - des entrepreneurs, des syndicats, des associations, des étudiants et des usagers du quotidien, se sont rassemblés en gare de Limoges pour manifester leur mécontentement vis-à-vis de la ligne Intercités POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse).

Cette manifestation avait reçu un large soutien et rencontré un écho médiatique considérable sur le plan local et national.

La mobilisation se poursuit et s'élargit maintenant à l'ensemble des territoires desservis par cet axe ferroviaire.

**Les représentants des collectivités locales et les acteurs du monde économique se sont réunis le mardi 17 janvier 2023 à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Indre pour porter une revendication commune.**

- Considérant que sur la ligne Intercités POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse) la circulation des trains est chaotique depuis de nombreuses années en raison de problèmes liés au matériel roulant, aux infrastructures, à l'engorgement du réseau francilien.
- Considérant que face à cette situation, les élus des collectivités desservies, ainsi que les acteurs du monde économique, se sont mobilisés le mardi 17 janvier 2023 afin de défendre cette ligne cruciale pour le maintien de l'activité économique et le développement de l'ensemble des départements concernés.
- Considérant les mobilisations régulières des chefs d'entreprises, des élus locaux et nationaux, des syndicats de cheminots, des voyageurs et des associations pour dénoncer les retards, les dysfonctionnements et lutter contre la réduction des dessertes de la ligne.

Nous, représentants des collectivités locales et des acteurs du monde économique, rappelons à l'État, à la SNCF et à Réseau Ferré de France :

- le caractère vital de la ligne POLT, véritable ligne d'aménagement du territoire pour nos régions.
- leur mission de service public due à tous les Français et particulièrement aux usagers de cette ligne et aux entreprises qui en dépendent pour leurs déplacements du quotidien et vers Paris.

**Aussi, nous réclamons dans les plus brefs délais qu'une délégation représentant nos territoires puisse être reçue par la Première ministre.**

**Nous demandons la constitution d'un groupe de travail interministériel avec les ministres concernés (Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et par Clément Beaune, ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargé des Transports) dans l'optique d'obtenir des réponses précises et concrètes quant à l'avenir de cette ligne structurante afin de mettre fin au « grand déclassement » de nos territoires.**

**À savoir, l'agenda financier sur la régénération et la modernisation de la ligne ; la livraison des rames en qualité et quantité suffisantes et dans les délais impartis ; l'équilibre et le renforcement du cadencement qui permettent à la fois des temps de trajets acceptables et la préservation des gares.**

**De plus, une nouvelle réunion en présence de l'ensemble des représentants des associations, collectivités locales et du monde économique est prévue dans les prochaines semaines.**

**En l'absence d'écoute de la part de décideurs gouvernementaux, nous organiserons une grande mobilisation à Paris.**

## COLLECTIVITÉS ET STRUCTURES ASSOCIÉES

Régions Centre-Val-de-Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie ;

Conseils départementaux du Loiret, du Cher, de l'Indre, de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Corrèze, du Cantal, du Lot, du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne ;

Orléans Métropole, Communauté de communes Sologne des rivières, Communauté de communes Vierzon Sologne Berry, Communauté de communes du Pays d'Issoudun, Châteauroux Métropole, Argenton Vallée de la Creuse, Communauté de communes Pays Sostranien, Limoges Métropole, Communauté de communes du Pays d'Uzerche, Tulle Agglo, Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac, Agglo de Brive, Communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne, Communauté de communes Quercy Bouriane, Grand Cahors, Communauté de communes Quercy Caussadais, Grand Montauban, Toulouse Métropole ;

Villes des Aubrais, Salbris, Vierzon, Issoudun, Châteauroux, Argenton-sur-Creuse, La Souterraine, Limoges, Uzerche, Brive, Tulle, Aurillac, Souillac, Gourdon, Cahors, Caussade, Montauban, Toulouse ;

CCI Loiret, Cher, Indre, Creuse, Haute-Vienne, Corrèze, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne ;

CMA Loiret, Cher, Indre, Creuse, Haute-Vienne, Corrèze, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne ;

Chambre d'agriculture Loiret, Cher, Indre, Creuse, Haute-Vienne, Corrèze, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne ;

CPME Loiret, Cher, Indre, Creuse, Haute-Vienne, Corrèze, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne ;

Medef Loiret, Cher, Indre, Creuse, Haute-Vienne, Corrèze, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne.

---

## CONTACT PRESSE

Guillaume Raymond  
guillaume.raymond@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 34 56

www.chateauroux-metropole.fr